



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24085852

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

28 MAI 2024

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0425 696 574**

Nom

(en entier) : **Minérale**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Aulniats, 202 - 6042 LODELINSART**

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'un administrateur**

Extrait du PV de l'Assemblée générale Ordinaire du 15 mai 2024

Les Actionnaires ont pris acte de la démission de Monsieur Philippe Tychon avec effet au 10 avril 2024.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 avril 2024, Monsieur Laurent Picron a été nommé provisoirement administrateur de la Société, et ce jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires qui doit se prononcer sur sa nomination définitive.

- 2 -

Les Actionnaires décident aujourd'hui de confirmer la nomination de Monsieur Laurent Picron et de le nommer administrateur de la Société pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2030.

Monsieur Laurent Picron exercera son mandat à titre gratuit.

Les Actionnaires prennent acte de la décision de chaque administrateur actuel et de Monsieur Picron d'élire domicile au siège de la Société, conformément à l'article 47 des statuts de la Société, pour tout ce qui concerne l'exercice de leur mandat.

Les Actionnaires ont pris acte de la démission de Monsieur Danny Jans avec effet au 10 avril 2024.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 avril 2024, Monsieur Niels Ledinek a été nommé provisoirement administrateur de la Société, et ce jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires qui doit se prononcer sur sa nomination définitive.

Les Actionnaires décident aujourd'hui de confirmer la nomination de Monsieur Niels Ledinek et de le nommer administrateur de la Société pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2030.

Monsieur Niels Ledinek exercera son mandat à titre gratuit.

Les Actionnaires prennent acte de la décision de chaque administrateur actuel et de Monsieur Ledinek d'élire domicile au siège de la Société, conformément à l'article 47 des statuts de la Société, pour tout ce qui concerne l'exercice de leur mandat.

Alexandre HALBRECQ

General Manager - Gestionnaire journalier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2024 - Annexes du Moniteur belge